

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les diplômes, titres ou certificats ci-dessous peuvent dispenser leur titulaire du ou des CACES® suivants : (les conditions de la dispense sont rappelées dans la réponse à la question U.014 du FAQ CACES® 2020)	Famille	Catégorie(s)	Durée de dispense
1. Diplômes professionnels sous l'égide du ministère de l'Education Nationale			
Baccalauréat Professionnel « Logistique »  (diplôme obtenu jusqu'à la session d'examen de juin 2027)	R.489	1A, 3 et 5	5 ans
Baccalauréat Professionnel « Transport » (diplôme obtenu jusqu'à la session d'examen de juin 2022)	R.489	1A	5 ans
CAP ⁽⁴⁾ « « Opérateur – Opératrice Logistique »	R.489	1A, 3 et 5	5 ans
CAP ⁽⁴⁾ « « Conducteur livreur de marchandises »	R.489	1A et 3	5 ans
Baccalauréat Professionnel « Conducteur transport routier de marchandises » (diplôme obtenu jusqu'à la session d'examen de juin 2027)	R.489	1A et 3	5 ans
CAP ⁽⁶⁾ « Conducteur d'engins de de travaux publics et carrières »	R.482	A, B1, C1, C2, D et E	10 ans
2. Diplômes délivrés sous l'égide du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire			
CAPA ⁽⁵⁾ "métiers de l'agriculture"	R.482	A, E, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
CAPA ⁽⁵⁾ "travaux forestiers"	R.482	A, F	10 ans
	R.489	3	5 ans
	R.490	-	5 ans
CAPA ⁽⁵⁾ "jardinier paysagiste"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
CAPA ⁽⁵⁾ "palefrenier soigneur"	R.482	A	10 ans
BP ⁽¹⁾ "agroéquipement, conduite et maintenance des matériels" selon l'UCARE*	R.482	A, E, F, G	10 ans
	R.489	3	5 ans
BP ⁽¹⁾ "aménagement paysagers"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
BP ⁽¹⁾ "conducteur de machines agricoles"	R.482	A, E, F, G	10 ans
	R.489	3	5 ans
BP ⁽¹⁾ "responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage"	R.482	A, B ^{1(PE)} , E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.490	-	5 ans
BP ⁽¹⁾ "responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture"	R.482	A, B ^{1(PE)} , E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.490	-	5 ans
BP ⁽¹⁾ "responsable d'entreprise agricole"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les diplômes, titres ou certificats ci-dessous peuvent dispenser leur titulaire du ou des CACES® suivants : (les conditions de la dispense sont rappelées dans la réponse à la question U.014 du FAQ CACES® 2020)	Famille	Catégorie(s)	Durée de dispense
BP ⁽¹⁾ "responsable d'entreprise hippique"	R.482	A	10 ans
	R.489	3	5 ans
BP ⁽¹⁾ "responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.486	B	5 ans
	R.489	3	5 ans
BP ⁽¹⁾ "responsable d'atelier de productions horticoles" selon l'UCARE*	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.486	B ^(PE)	5 ans
	R.489	3	5 ans
BPA ⁽²⁾ "bûcheron"	R.482	A, E ^(PE)	10 ans
	R.490	-	5 ans
BPA ⁽²⁾ "ouvrier d'élevage de ruminants et de cultures fourragères"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
BPA ⁽²⁾ "ouvrier viticole"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.486	B	5 ans
	R.489	3	5 ans
BPA ⁽²⁾ "ouvrier maraîcher"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.486	B	5 ans
	R.489	3	5 ans
BPA ⁽²⁾ "ouvrier spécialisé en paysage"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.490	-	5 ans
BPA ⁽²⁾ "conducteur d'engins forestiers"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.490	-	5 ans
BPA ⁽²⁾ "travaux des productions horticoles"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.486	B ^(PE)	5 ans
	R.489	3	5 ans
BPA ⁽²⁾ "travaux de la production animale"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
BPA ⁽²⁾ "travaux de conduite et entretiens des engins agricoles"	R.482	A, F, G	10 ans
BPA ⁽²⁾ "travaux de la vigne et du vin"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.486	B	5 ans
	R.489	3	5 ans

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les diplômes, titres ou certificats ci-dessous peuvent dispenser leur titulaire du ou des CACES® suivants : (les conditions de la dispense sont rappelées dans la réponse à la question U.014 du FAQ CACES® 2020)	Famille	Catégorie(s)	Durée de dispense
BPA ⁽²⁾ "travaux des aménagements paysagers"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
BPA ⁽²⁾ "travaux forestiers"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.490	-	5 ans
Baccalauréat professionnel "conduite et gestion de l'entreprise agricole"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
Baccalauréat professionnel "conduite et gestion de l'entreprise hippique"	R.482	A	10 ans
	R.489	3	5 ans
Baccalauréat professionnel "conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.489	3, 5	5 ans
Baccalauréat professionnel "forêt"	R.482	A, B1 ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.490	-	5 ans
Baccalauréat professionnel "agroéquipement"	R.482	A, E, F, G	10 ans
	R.489	3, 5	5 ans
Baccalauréat Professionnel "aménagements paysagers"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
Baccalauréat professionnel "gestion des milieux naturels et de la faune"	R.482	A, E ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
	R.490	-	5 ans
Baccalauréat professionnel "conduite de productions horticoles"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.486	B ^(PE)	5 ans
	R.489	3	5 ans
Baccalauréat professionnel "conduite de productions aquacoles"	R.482	A	10 ans
	R.489	3	5 ans
Baccalauréat professionnel " productions aquacoles"	R.482	A	10 ans
	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "développement de l'agriculture des régions chaudes"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les diplômes, titres ou certificats ci-dessous peuvent dispenser leur titulaire du ou des CACES® suivants : (les conditions de la dispense sont rappelées dans la réponse à la question U.014 du FAQ CACES® 2020)	Famille	Catégorie(s)	Durée de dispense
BTSA ⁽³⁾ "agronomie et cultures durables"	R.482	A, E, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3, 5	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "agronomie : productions végétales"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.489	3, 5	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "gestion forestière"	R.482	A, B1 ^(PE)	10 ans
	R.490	-	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "aquaculture"	R.482	A	10 ans
	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "productions animales"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "production horticole"	R.482	A, F	10 ans
	R.486	B ^(PE)	5 ans
	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "viticulture-œnologie "	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.489	3, 5	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "génie des équipements agricoles"	R.482	A, E, F, G	10 ans
	R.489	3, 5	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "aménagement paysagers"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "gestion et protection de la nature"	R.482	A ^(PE)	10 ans
BTSA ⁽³⁾ "métiers de l'élevage : développement, production, conseil"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
BTSA ⁽³⁾ "métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.489	3, 5	5 ans
CS ⁽⁶⁾ "pilote de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité"	R.482	A, E, F, G	10 ans
	R.489	3, 5	5 ans
CS ⁽⁶⁾ "pilote de machines de bûcheronnage"	R.482	A, B1 ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
	R.490	-	5 ans

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les diplômes, titres ou certificats ci-dessous peuvent dispenser leur titulaire du ou des CACES® suivants : (les conditions de la dispense sont rappelées dans la réponse à la question U.014 du FAQ CACES® 2020)	Famille	Catégorie(s)	Durée de dispense
CS ⁽⁶⁾ "constructions paysagères"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
CS ⁽⁶⁾ "sols sportifs engazonnés"	R.482	A, F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
CS ⁽⁶⁾ "traction équine et conduite d'attelages"	R.482	A	10 ans
	R.489	3	5 ans
CS ⁽⁶⁾ "travaux mécanisés de génie écologique"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.489	3	5 ans
	R.490	-	5 ans
CS ⁽⁶⁾ "arboriste élagueur"	R.486	B ^(PE)	5 ans
CS ⁽⁶⁾ "conduite de productions en arboriculture fruitière"	R.482	A, E ^(PE) , F ^(PE)	10 ans
	R.486	B	5 ans
	R.489	3, 5	5 ans
CS ⁽⁶⁾ "collecte de grains et distribution d'agrofouritures"	R.482	A	10 ans
	R.489	1B, 3	5 ans
3. Titres professionnels et certificats délivrés sous l'égide du ministère du Travail	Famille	Catégorie(s)	Durée de dispense ou fin de dispense*
Titre professionnel "Conducteur de bouteur et de chargeuse" (<i>obtenu avant le 13/10/2021</i>)	R. 372 m versus R. 482	3,4 et 8 versus C2 et E	13/10/2031*
Titre professionnel "Conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleteuse" (<i>obtenu avant le 13/10/2021</i>)	R. 372 m versus R. 482	2, 4 et 8 versus B1, C1 et E	13/10/2031*
Titre professionnel "Conducteur d'engins de chantier urbain" millésime 11 JO 30/06/2021	R. 482	A et B1	10 ans
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une chargeuse sur pneus" millésime 11 JO 30/06/2021	R. 482	A	10 ans
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une pelle hydraulique sur chenilles de masse inférieure ou égale à 6 tonnes" millésime 11 JO 30/06/2021	R. 482	A	10 ans
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une pelle hydraulique sur pneus" millésime 11 JO 30/06/2021	R. 482	B1	10 ans
Titre professionnel "Conducteur d'engins de grands terrassements" millésime 13 JO 30/06/2021	R. 482	B1, C2, D et E	10 ans

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les diplômes, titres ou certificats ci-dessous peuvent dispenser leur titulaire du ou des CACES® suivants : (les conditions de la dispense sont rappelées dans la réponse à la question U.014 du FAQ CACES® 2020)	Famille	Catégorie(s)	Durée de dispense ou fin de dispense*
Certificat de compétences professionnelles "Conduire un compacteur sur un chantier de terrassement" millésime 13 JO 30/06/2021	R. 482	D	10 ans
Certificat de compétences professionnelles "Conduire un tombereau articulé automoteur" millésime 13 JO 30/06/2021	R. 482	E	10 ans
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une pelle hydraulique de production" millésime 13 JO 30/06/2021	R. 482	B1	10 ans
Certificat de compétences professionnelles "Conduire un bouteur" millésime 13 JO 30/06/2021	R. 482	C2	10 ans
Titre professionnel "Conducteur de grue à tour" millésime 7 JO 30/06/2021	R. 487	1 et 3	5 ans
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une grue à tour du sol" millésime 7 JO 30/06/2021	R. 487	1	5 ans
Certificat de compétences professionnelles "Conduire une grue à tour depuis la cabine" millésime 7 JO 30/06/2021	R. 487	3	5 ans
Titre professionnel "Cariste d'entrepôt" millésime 06 JO 26/07/2020	R. 489	3 et 5	5 ans
Titre professionnel "Préparateur de commandes en entrepôt" millésime 06 JO 26/07/2020	R. 489	1A	5 ans
Titre professionnel "Cariste d'entrepôt" millésime 07 JO 22/03/2025	R. 489	3 et 5	5 ans
Certificat de compétences professionnelles "Réceptionner, expédier, stocker et déstocker les produits ou marchandises avec un chariot élévateur de catégorie 3" millésime 07 JO 22/03/2025	R. 489	3	5 ans
Certificat de compétences professionnelles "Stocker, déstocker, préparer des marchandises pour l'expédition et réapprovisionner les emplacements de stockage avec un chariot élévateur de catégorie 5" millésime 07 JO 22/03/2025	R. 489	5	5 ans
Titre professionnel "Préparateur de commandes en entrepôt" millésime 07 JO 20/03/2025	R. 489	1B	5 ans
Certificat de compétences professionnelles "Déplacer, répartir et ranger les produits ou marchandises, charger et décharger les véhicules avec un chariot gerbeur à conducteur porté de la catégorie 1B" millésime 07 JO 20/03/2025	R. 489	1B	5 ans

(1) BP : brevet professionnel

(2) BPA: brevet professionnel agricole

(3) BTSA : brevet de technicien supérieur agricole

(4) CAP : certificat d'aptitude professionnelle

(5) CAPA : certificat d'aptitude professionnelle agricole

(6) CS : certificat de spécialisation

(PE) avec option porte-engin

* UCARE : unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

 Spécificités autorisées pour le Baccalauréat Professionnel « Logistique » : en fin de classe de 1^{ère} de ce diplôme, les élèves ayant satisfaits aux tests théorique et pratique pour la conduite en sécurité de chariot de manutention automoteur à conducteur porté des catégories 1A, 3 et 5 (attestations de formation et d'évaluation validées) peuvent être dispensés du CACES R.489 catégories 1A, 3 et 5 durant 5 ans.

Les diplômes, titres ou certificats qui sont mentionnés dans cette liste peuvent dispenser leur titulaire du (des) CACES® indiqué(s) pendant les 5 ans (10 ans pour la R.482) qui en suivent l'obtention, sous réserve qu'ils soient accompagnés d'une attestation mentionnant ce diplôme / titre / certificat, l'établissement de délivrance ainsi que les résultats obtenus aux épreuves théoriques et pratiques relatives à la conduite en sécurité.